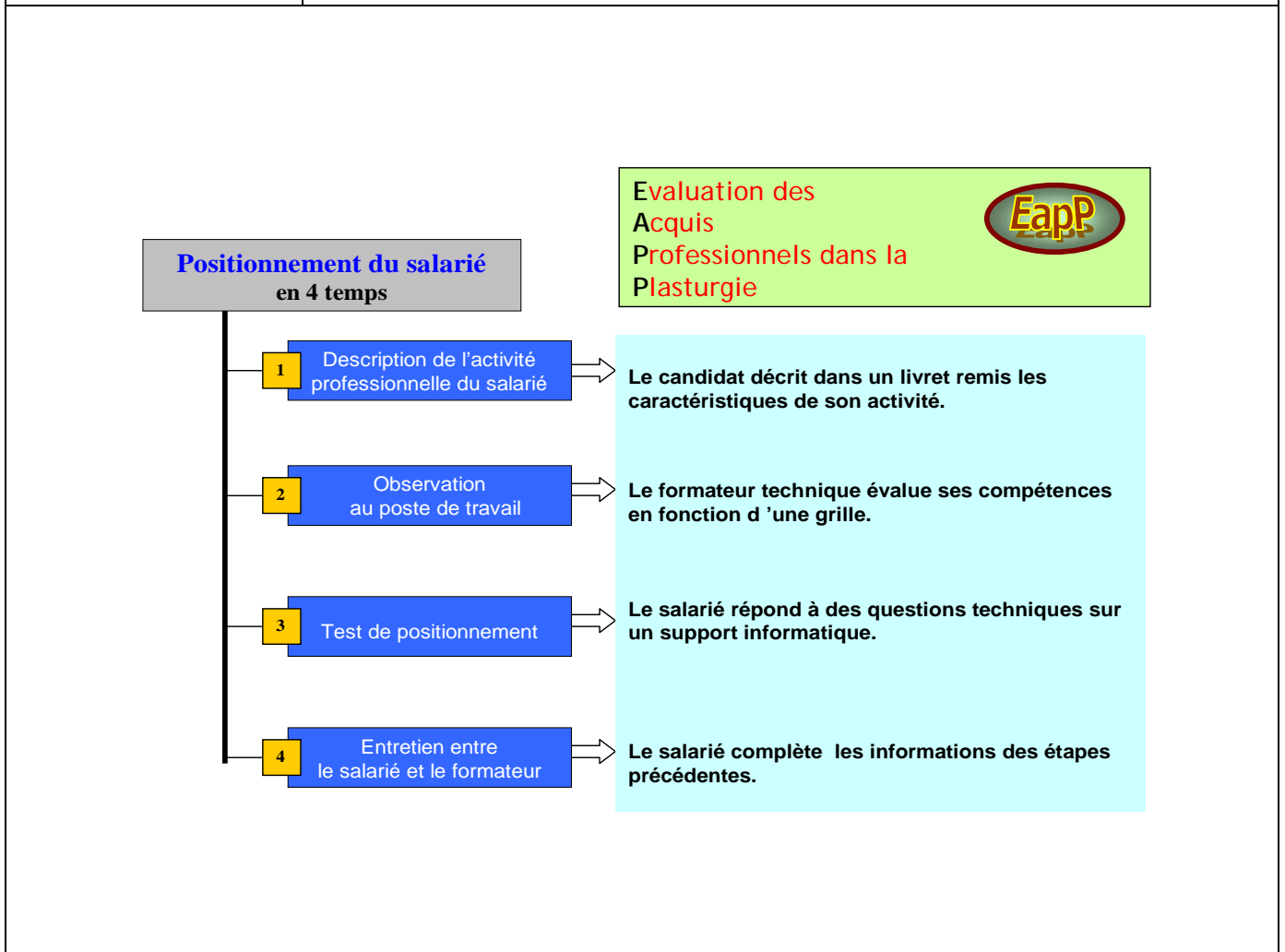


Evaluation des acquis professionnels de la Plasturgie (EapP)

<p>Le principe</p>	<p>L'EapP (Evaluation des acquis professionnels dans la Plasturgie) tient compte de l'expérience acquise, et permet d'obtenir un CQP directement ou de suivre une formation réduite aux seuls modules nécessaires.</p> <p>Un jury paritaire attribue le CQP, ou indique les formations à suivre.</p> <p>Ce dispositif est actuellement disponible pour 6 techniques de niveau CQO1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Extrusion soufflage 2. Injection 3. Thermoformage 4. Extrusion tubes et profilés 5. Extrusion filière plate 6. Composite A (moulage sous vide, moulage contact, moulage par coulée, projection simultanée)
---------------------------	---



Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">• Les évaluations Deux évaluations réalisées par un organisme de formation agréé par PLASTIFAF : une évaluation pratique et une évaluation informatisée.• La formation La durée du parcours varie en fonction du CQP visé, mais n'excède pas 28 jours, qui peuvent être répartis sur trois à six mois.• La validation finale Quel que soit le parcours prescrit, le candidat repassera l'évaluation pratique et le test informatisé, puis son dossier sera ré-examiné par le jury.
-----------------------	---

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ VOTRE ANTENNE RÉGIONALE